**Déclaration du Comité Exécutif National Restreint (CENR) de l’Eglise du Christ au Congo (ECC) face à la situation sociopolitique actuelle en Rdc**

« *Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur la montagne ne peut être cachée* ».  *Matthieu* 5,14.

Face à la situation sociopolitique qui prévaut actuellement en République Démocratique du Congo ;

Nous, Membres du Comité exécutif national de l’Eglise du Christ au Congo, réunit en Session extraordinaire du 11 au 14 mai 2017 au Centre des Conférences Mgr Dr Shaumba à Kinshasa/Gombe, sous le thème ; « *Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur la montagne ne peut être cachée* » Matthieu 5,14, en vue d’examiner la situation sociopolitique de la RD-Congo ;

Conscients de la mission nous confiée par la Seigneur Jésus Christ, notre Sauveur ;

Devant la nation et l’histoire ;

1. Face aux querelles continuelles des acteurs politiques, traduites par les contradictions et les divisions internes au niveau des regroupements politiques aussi bien de la Majorité que de l’Opposition. La tendance qui se dégage s’oriente vers le non-respect de la Constitution et toutes les conséquences qui s’en suivent ;
2. Face à la recrudescence de l’insécurité : L’Eglise du Christ au Congo est consternée devant la montée des violences causées par des groupes armés qui sèment la terreur, la mort et la désolation au peuple de Dieu. Ces actes ignobles, souvent accompagnés des viols des femmes et des petites filles, ont endeuillé les populations congolaises sur l’étendue du territoire national et particulièrement à l’Est du pays (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika) et actuellement dans le grand Kasaï démembré. Des milliers de familles sont en perpétuel déplacement en fuite des affrontements entre groupes armés eux-mêmes et entre groupes armés et Fardc, etc.
3. Face à la paupérisation de la population de plus en plus accentuée par la baisse de son pouvoir d’achat face à la dévaluation de la monnaie nationale. Nombreuses sont les familles qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins primaires par manque de moyens financiers. Les fonctionnaires de l’Etat quoique régulièrement payés, leurs salaires ne leur permettent plus de couvrir les besoins de leurs dépendants. Le marché d’emploi étant trop réduit, les jeunes gens connaissent un chômage de longue durée. Ainsi donc la jeunesse demeure à la merci des forces négatives et au banditisme, prédisposés à la culture du gain facile et de la loi du moindre effort. L’agriculture est de plus en plus abandonnée à cause de la détérioration des routes de desserte agricole et de l’insécurité. Les villes deviennent surpeuplées à cause de l’exode rural provoqué par cette insécurité dans les villages.
4. Face à la quête de l’Etat de droit à travers notamment l’indépendance du pouvoir judiciaire par ailleurs menacée par des remises en cause perpétuelles des décisions judiciaires. Ce qui accroit l’impunité et la corruption dans ce secteur vital.

Aussi, dans le souci d’accomplir notre devoir d’éclairer le peuple de Dieu, les femmes et les hommes épris de paix et de bonne volonté et de les encourager d’aller de l’avant pour rebâtir un Congo nouveau et meilleur, nous adressons aux différentes instances ci-dessous reprises, à savoir :

* L e Président de la République ;
* Le Gouvernement de la République ;
* Les deux Chambres du Parlement ;
* Le pouvoir judiciaire ;
* Les services de sécurité ;
* La Commission électorale nationale indépendante ;
* Les acteurs politiques ;
* La Communauté internationale ;
* Les chefs des confessions religieuses ;
* Les médias ;
* Les groupes armés nationaux et étrangers.
1. Au Président de la République

Prenant acte de la nomination d’un nouveau Premier ministre et d’un nouveau gouvernement ;

L’Ecc demande du Président de la République :

* En tant que Chef de l’Etat, Garant de la nation et de toutes les Institutions, de tout mettre en œuvre pour veiller au respect de la Constitution tout en tenant compte de tous les accords déjà signés notamment celui du 1 décembre 2016 tendant à faciliter l’organisation des élections démocratiques, transparentes et apaisées.
* En tant que magistrat suprême ; de faire respecter l’indépendance du pouvoir judiciaire et de veiller à l’application effective des décisions judiciaires afin de mettre fin à l’impunité.
* Entant que Commandant suprême des forces armées et de sécurité, de garantir l’unité nationale et la sécurité du pays et de veiller à ce que l’armée, la police et d’autres services de sécurité soient réellement au service de la population.
* En tant que Père de la Nation, de veiller à la liberté et à la sécurité de chaque Congolais et de prêter une oreille attentive aux différentes revendications des uns et des autres et de trouver des solutions durables aux conflits opposant les différentes parties prenantes au processus démocratiques en Rdc.
1. Au gouvernement de la république

L’Ecc demande de :

* Accompagner la Ceni dans l’organisation des élections dans le meilleur délai en mettant davantage des moyens à sa disposition et en maitrisant les mouvements migratoires des populations aux points frontaliers.
* Eradiquer les phénomènes des groupes armés en Rdc afin de garantir une sécurité maximale aux populations.
* Améliorer le social des agents de l’Etat en particulier et de toute la population congolaise en général, en augmentant leurs revenus mensuels ;
* Mettre en place un environnement favorable (juridique, politique, économique et sécuritaire) permettant aux Congolais, et plus particulièrement aux jeunes et femmes de créer des Pme, facteur essentiels du décollage économique du pays ;
* Assainir le climat des affaires en appliquant une fiscalité favorable pour la population congolaise ;
* Juguler la crise liée à la dépréciation monétaire en dédollarisant l’économie nationale, en encourageant la production locale au détriment de l’importation à outrance ;
* S’investir dans la réhabilitation et la construction des routes de desserte agricole et des voiries urbaines pour l’évacuation des produits agricoles et forestiers et pour rendre la circulation fluide ;
* Promouvoir l’entreprenariat rivé et améliorer la politique d’investissement ;
* Créer des opportunités d’emploi pour réduire le taux de chômage en Rdc.

Aux deux chambres du parlement

L’Ecc recommande de :

* Voter dans le plus bref délai la loi organique portant organisation, fonctionnement et attribution du Conseil national de Suivi de l’Accord et du Processus Electoral et le doter d’un budget conséquent lui permettant de jouer pleinement son rôle :
* Tout faire pour mettre à la disposition de la Ceni toutes les lois nécessaires pour l’organisation des élections libres, équitables, transparentes et paisibles ;
* Voter les lois et textes réglementaires relatifs à la décentralisation qui sont en souffrance dans les deux chambres.

Au pouvoir judiciaire

L’Ecc demande que :

* La justice soit faite de manière à décourager tous les semeurs des troubles dans le pays. L’impunité est souvent la base du dérapage observé dans différents coins de notre pays ;
* Les Magistrats, étant des ministres de Dieu, qu’ils rendent justice sans partialité et qu’ils ne se laissent pas corrompre.
* Les décisions judiciaires rendues soient effectivement exécutées.
1. **Aux services de sécurité**

L’Ecc exhorte :

* La Pnc à sécuriser les personnes et leurs biens et demeure une police républicaine et professionnelle ;
* Les Fardc à défendre l’intégrité du territoire national et des frontières conformément à l’article 187 de la Constitution ;
* Les services civils de sécurité à jouer efficacement leur rôle dans le respect des principes des droits humains.
1. **A la Commission Electorale Nationale Indépendante :**

L’Ecc  :

* Félicite la Ceni pour le travail déjà abattu dans l’enrôlement des électeurs pour avoir franchi, à ce jour, la barre de 22 millions d’électeurs ;
* Encourage la Ceni d’aller de l’avant jusqu’à la tenue effective des élections que nous voulons tous crédibles et paisibles ;

**Aux acteurs politiques et surtout chefs des partis politiques**

L’Ecc recommande de :

* Privilégier l’intérêt supérieur de la nation pardessus les intérêts individuels, éviter de discours haineux, divisionnaires et incendiaires ;
* S’investir dans l’éducation civique de la population ;
* Bien expliquer à leurs militants et militantes le contenu global de l’accord conclu sous la facilitation de la Cenco en ce qui concerne plus particulièrement le Chapitre IV relatif au Processus électoral, qui stipule : « Les parties prenantes conviennent de l’organisation des élections en une seule séquence présidentielle, législatives nationales et provinciales au plus tard en décembre 2017. Toutefois, le Conseil National de Suivi de l’Accord et du Processus Electoral, le Gouvernement et la Ceni peuvent unanimement apprécier le temps nécessaire pour le parachèvement desdites élections » ;
* Cesser la praxis de la destruction réciproque infantile, la trahison, la corruption éhontée e les choses semblables.

8. **A la communauté internationale**

L’Ecc félicite le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la Résolution 2348 adoptée le 31 mars 2017 prolongeant le mandat de la Monusco jusqu’en mars 2018. Cependant, la Monusco devrait tenir compte des desiderata de la population surtout sur la question de la sécurité des personnes et de leurs biens ;

* Félicite également le Conseil de Sécurité des Nations Unies d’avoir pris acte, depuis le 5 mai courant, de la nomination du nouveau Premier ministre de la Rdc tout en lui demandant plus d’inclusivité ;
* Demande aux autres organisations internationales et régionales comme l’Union européenne, l’Union africaine, la Sadec, la Ceeac, la Cirgl etc. d’emboîter les pas au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour favoriser le climat de paix et de concorde en vue des élections apaisées ;
* Demande, en outre, à la Communauté internationale d’appuyer davantage les efforts de la Ceni dans l’organisation desdites élections.

**9. Aux chefs de confessions religieuses :**

L’Ecc recommande de :

* Travailler dans l’unité pour le bien du peuple de Dieu
* Organiser des prières pour la paix dans notre pays et pour l’aboutissement du processus électoral ;
* Etre neutres, s’abstenir de prendre position pour l’un ou l’autre parti ou regroupement politique et demeurer « L’Eglise au milieu du village » pour bien jouer leur rôle prophétique ;
* Faire usage d’un discours réconciliant.

**10. Aux medias**

L’Ecc demande de :

* Eviter des messages populistes, partisans, incendiaires et haineux qui peuvent conduire à des violences incontenables :
* Travailler pour l’éducation civique des masses :
* Informer objectivement

Médias de la haine

Former leurs journalistes au journalisme sensible aux conflits

\*Permettre au Csac de faire convenablement son travail sur tous les médias aussi bien officiels que privés.

**11. Au peuple congolais :**

L’Ecc demande de :

* Se préparer pour les élections apaisées et responsables afin de se choisir le moment venu, des dirigeants convenables :
* Ne pas céder à la manipulation de qui que ce soit ;
* Utiliser des moyens non violents pour toute revendication ;
* Dénoncer les actes de violence qui son subis par les populations et toute initiative à tendance déstabilisatrice de la paix sociale :
* Travailler chacun dans son domaine afin de prendre une part active au développement du pays ;
* Continuer à prier pour notre pays conformément aux Saintes Ecritures notamment *I Théssalonissien* 5, 17 et *Jérémie* 29,7.

**12. Aux groupes armes nationaux et étrangers**

L’Ecc exhorte de :

* Favoriser l’amour du prochain :
* Déposer les armes et intégrer la vie normale en vue de promouvoir la paix chèrement acquise.

Que l’Eternel Dieu bénisse la Rdc et soutienne le peuple congolais. Que l’Eternel Dieu bénisse l’Ecc !

Pour le Comité Exécutif National Restreinte de l’Ecc

**Mgr Dieudonné Mbaya Tshiakany**

Modérateur du Synode National

**Mgr Pierre Marini Bodho**

Evêque Président National et Représentant Légal de l’Ecc